



Communiqué de presse **CFST**

Date: 28.04.2010

Embargo: 28.04.2010

«Vision 250 vies» sous le label «SAFE AT WORK: éviter des accidents, sauver des vies ».

Fribourg, le 28 avril 2010 – Le projet «Vision 250 vies» est la réponse de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST au nombre élevé d'accidents du travail graves. La prévention vise à sauver 250 vies et à éviter autant de cas d'invalidité grave d'ici à 2015. Sous le label «SAFE AT WORK», la CFST lance et mène diverses campagnes de prévention qui doivent contribuer à éviter des accidents de différente manière. La nouvelle plate-forme Internet www.safeatwork.ch contient des informations actuelles sur les actions menées et sur le thème de la sécurité au travail.

En Suisse, plus de 100 personnes meurent chaque année dans des accidents du travail. La Suisse se situe en milieu de classement en comparaison avec les pays européens avec 2,3 décès pour 100 000 travailleurs à plein temps. Ces dernières années, les accidents du travail mortels restent trop élevés en Suisse. Afin de contrecarrer cette situation, la CFST a chargé les organes d'exécution (le SECO, les cantons et la Suva) de mettre en œuvre le projet «Vision 250 vies».

Une vision qui sauve des vies

Les accidents du travail entraînent beaucoup de souffrance chez les personnes touchées et leur famille. Ils sont en outre très coûteux pour la société et les entreprises. Le projet «Vision 250 vies» vise à éviter 250 accidents de travail mortels et autant de cas d'invalidité grave entre 2009 et 2015. A partir de cette date, il ne faudrait plus dépasser un maximum de 35 cas mortels par an. Cela correspond à la valeur d'un accident de travail mortel pour 100 000 travailleurs.

Différentes mesures ont été mises en œuvre afin de concrétiser le projet «Vision 250 vies». Il faut en particulier mettre à profit les expériences tirées des accidents graves et améliorer ainsi l'estimation des risques et les comportements adoptés face aux risques. Il faut en outre renforcer la responsabilité personnelle des employés et des employeurs, surtout en encourageant les formations dans le domaine de la sécurité.

Campagnes de prévention diverses sous le label «SAFE AT WORK»

En Suisse, différents organes d'exécution sont responsables de la sécurité sur le lieu de travail. Le SECO et les autorités cantonales chargées de l'exécution de la loi sur le travail ont confié à la CFST la mise en œuvre du projet «Vision 250 vies» dans ses domaines de compétence. Elle le fait en coordonnant des campagnes de prévention sous le label «SAFE AT WORK». Les branches suivantes sont notamment concernées : l'économie carnée et les boucheries, l'agriculture, la technique du bâtiment/le second œuvre, l'hôtellerie, les garages, l'industrie alimentaire, les entreprises de commercialisation et de stockage, la production et la commercialisation de boissons, l'administration publique.

Les campagnes de prévention «SAFE AT WORK» contribuent à éviter des accidents de différentes manières. Elles interviennent là où guettent, par expérience, les plus grands dangers. Grâce à des actions aussi concrètes que possible, «SAFE AT WORK» vise à sensibiliser aux dangers possibles présents sur le lieu de travail et à changer durablement le comportement des travailleurs. Les campagnes de prévention vont du matériel d'information classique au simulateur de tonneaux d'une cabine de tracteur pour les personnes travaillant dans l'agriculture en passant par des conseils relatifs à un équipement de sécurité adéquat. De nouvelles campagnes seront ajoutées et menées régulièrement.

Site Internet www.safeatwork.ch comme plate-forme pour toutes les activités de prévention

A l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail de ce jour, la CFST lance le site Internet www.safeatwork.ch qui sera la plate-forme de toutes les activités de prévention et la plaque tournante des informations relatives à la sécurité au travail qui est du ressort de la Confédération et des cantons. Le site Internet informera régulièrement sur les campagnes de prévention actuelles et nouvelles, tout en inspirant les travailleurs et les employeurs à mettre en place d'autres projets innovants.

Informations aux médias:

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST,
Daniel Stuber, Conseiller en communication à la CFST,
E-mail : daniel.stuber@safeatwork.ch, Tél. : 026 350 36 57

Tâches de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) fait office de plaque tournante aux plans de la sécurité au travail et de la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation des moyens financiers disponibles de manière coordonnée et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de 11 membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs. Informations complémentaires: www.cfst.ch.